



CHAPITRE 15 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT LIBRE DUO

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés, sous réserve de respecter les conditions suivantes :

Les paires sont constituées de 2 joueurs licenciés dans le même Comité sans contrainte d'appartenance à un club et sans restriction de classement.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Clôture des inscriptions avant 9h le jour de la compétition. Début des jeux 9h15

A l'heure prévue pour la mise en place tous les joueurs d'une même équipe doivent être présents. L'arbitre doit infliger des pénalités aux retardataires à raison de 100 points d'abaissement par fraction de 5mn de retard. Après 15 mn de retard, l'arbitre peut déclarer forfait le ou les absents et faire jouer des remplaçants. Si l'équipe ne possède pas de remplaçant elle peut être scratchée.

L'épreuve comportera uniquement une finale en deux séances : l'arbitre décidera en fonction de l'heure le nombre de rotation et le nombre de donnes (20 minimum par séance) Les 2 séances auront le même coefficient.

Le classement final se fera par addition des points obtenus par les 2 joueurs à chacune des 2 séances.

ARBITRAGE

Stricte application du règlement F.F.T.

Tous les contrats sont autorisés, avec appel de l'arbitre pour tout contrat supérieur à la GARDE et pour une demande de CHELEM.

DATE ET LIEU DES DIFFÉRENTS STADES DE L'ÉPREUVE

LIEU	SAINT CLAR
DATE	31 OCTOBRE 2020
ARBITRE	Raymond TANAS
ENGAGEMENT (par équipe)	30€
INDICE PCN	1,8
QUALIFIEES	9 (=)
PP	3-2-1

Au terme de la 1ère séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2^{ème} séance.

**Le championnat de France se déroulera du 22 au 24 JANVIER 2021 à AIX
LES BAINS**